

# ATELIERS TERRITORIAUX 2019 DU PARLEMENT DE LA MONTAGNE

## Compte-rendu

- ✓ 7 juin à Florac (Lozère)
- ✓ 12 juin à Sarp (Hautes-Pyrénées)
- ✓ 14 juin à Saillagouse (Pyrénées Orientales)
- ✓ 24 juin à Nant (Aveyron)
- ✓ 4 juillet à Foix (Ariège)



[www.laregion.fr/Parlement-de-la-montagne](http://www.laregion.fr/Parlement-de-la-montagne)



## Une action régulière du Parlement de la Montagne

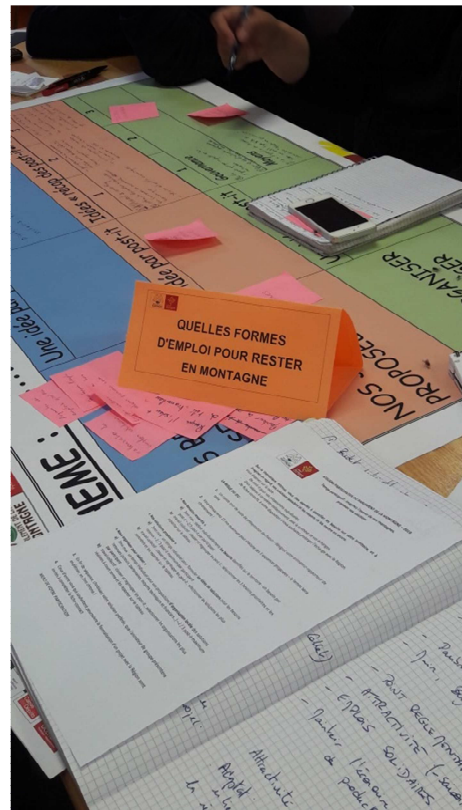
Le Parlement de la Montagne est une instance ouverte et souple, qui accueille les habitants et acteurs des montagnes d'Occitanie intéressés pour participer à ses actions, proposer des réflexions communes ou des expérimentations en lien avec le Plan montagnes d'Occitanie, Terres de vie 2018-2025. Plus de 650 membres adhérents sont invités à participer au programme d'actions défini en séance plénière en début d'année.

Dans ce cadre, la Région s'est engagée à revenir périodiquement dans les territoires au plus près des acteurs. En 2019, les ateliers territoriaux sont inscrits dans le programme d'activité du Parlement de la montagne dans l'objectif de présenter les actions concrètes du Plan montagnes et de sensibiliser au projet de budget participatif citoyen de la Région prévu pour le second semestre 2019.

Cinq dates ont été programmées entre le 7 juin et le 4 juillet, réparties entre Pyrénées et Massif Central, animées par Aurélie Maillols, Vice-Présidente de la Région en charge de la Montagne et de la Ruralité, accompagnée d'élus régionaux et de représentants de l'Etat. L'ordre du jour était prévu en 2 temps :

- Une présentation du Plan Montagnes et du projet de budget participatif citoyen,
- Un atelier en petits groupes visant à recueillir les propositions des participants sur une dizaine de thématiques du Plan Montagnes

En fin de séance, les échanges se poursuivaient autour d'un verre de convivialité.



## Le Plan « Montagnes d'Occitanie, terres de vie » 2018-2025

Dès le second semestre 2017, la Région a engagé une large concertation pour la création du Parlement de la Montagne, qui a été installé en janvier 2018. Il représente une interface de concertation et de proposition pour la Région, et a été particulièrement mobilisé en 2018 dans le cadre de l'élaboration du Plan montagnes.

Le « Plan Montagnes d'Occitanie, terres de vie », co-élaboré par la Région, l'Etat et la Caisse des Dépôts, est ouvert et s'appuie sur les initiatives locales qui l'alimentent. Son plan d'actions se décline en 8 axes et 40 mesures couvrant l'ensemble des champs d'attractivité et de développement des territoires des massifs, pour un montant total d'investissements estimé à plus de 800M€ d'ici 2025. Chacun des axes intègre l'innovation et l'expérimentation pour des solutions « sur-mesure » adaptées aux spécificités locales.

Les informations sont disponibles sur le site de la Région :

<https://www.laregion.fr/Plan-Montagnes>

L'économie générale du Plan Montagnes est présentée par Aurélie Maillols, illustrée pour chaque axe par des exemples de premières réalisations et de thématiques d'innovation. Les échanges avec la salle permettent de repérer les premières réalisations concrètes et des projets en émergence.

### **Axe 1 : une montagne fière de sa culture, accueillante et inclusive :**

Axe majeur du Plan, concerne l'ensemble des thématiques des services et du cadre de vie, notamment l'environnement culturel, le logement, la santé....

**Exemple d'action déjà lancée :** un soutien accru au logement : éco-chèques pour les particuliers, logement social, logement des saisonniers notamment,

**Exemple d'innovation :** une mobilisation particulière pour la santé avec l'expérimentation de cabines et équipements de télé-médecine intégrés aux projets de santé locaux.

### **Axe 2 : une montagne qui éduque, forme et emploie :**

Objectif de développer l'offre de formation de proximité, adaptée aux attentes des jeunes souvent éloignés des centres universitaires métropolitains et de qualifier l'emploi en réponse aux besoins des entreprises et des bassins d'emplois.

**Exemple d'action déjà lancée :** développement des pôles universitaires d'équilibre, expérimentation dès la rentrée 2019 sur Le Vigan, Carcassonne, Cahors, du dispositif « campus connecté » qui permet aux jeunes d'accéder aux 1<sup>e</sup> années d'enseignement supérieur sans se couper du domicile familial.

**Exemples d'innovation :** favoriser le télétravail, au-delà de la simple création de tiers lieux ; mettre en relation les grands groupes régionaux, les territoires et les télétravailleurs pour développer l'emploi déconcentré ; déprécariser l'emploi saisonnier par une offre de formation biquilifiante (exemple de l'expérimentation menée avec le Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs dans le cadre du Parlement de la Montagne) .

### **Axe 3 : une montagne qui produit :**

Enjeu de préserver ou restaurer le tissu de TPE-PME qui connaît des difficultés accrues de transmission-reprise, de logistique, de services ; objectif de développer et de fixer la valeur ajoutée sur les territoires par la valorisation durable des ressources, la structuration des filières locales, l'acheminement et l'accès des produits aux marchés.

**Exemple d'action déjà lancée** : déploiement sur l'ensemble des territoires de massifs du dispositif OCCTAV de soutien à la transmission-reprise des entreprises : dispositif mis en place par le regroupement des chambres consulaires (industrie-artisanat-agriculture) sur financement de la Région et de la Banque Publique d'Investissement de mobilisation d'un référent dans chaque bassin d'emploi pour un coaching personnalisé des cédants et des candidats repreneurs.

**Exemple d'innovation** : permettre l'accès des produits de montagne aux marchés régionaux et nationaux : organisation et regroupement de la production, logistique, ....

### **Axe 4 : une montagne qui protège et valorise ses ressources :**

Une attention particulière à l'atténuation et l'adaptation aux impacts du changement climatique

**Exemple d'action déjà lancée** : la rénovation énergétique des logements et des bâtiments publics, l'amélioration de l'autonomie énergétique des territoires et les modalités de contribution à la stratégie régionale « Région à énergie positive ».

**Exemple d'innovation** : adapter les peuplements forestiers au changement climatique.

### **Axe 5 : une montagne qui encourage la mobilité et ses connexions :**

L'enjeu constant de la préservation du réseau ferroviaire et routier d'intérêt régional dans les territoires ruraux et de montagnes, ainsi que la couverture numérique, la spécificité des « derniers kilomètres », au-delà des réseaux de transports collectifs.

**Exemple d'action déjà lancée** : le financement du maintien ou de la restauration des lignes ferroviaires de montagne : Aubrac et Cévenol, le train jaune, Alès – Bessèges, Montréjeau – Luchon, Brive – Aurillac, Rodez – Séverac, Carcassonne – Quillan, ligne du Piémont Pyrénées, Foix – Latour de Carol, mais aussi des Pôles d'échanges multimodaux terminaux, interfaces entre le réseau collectif et les derniers kilomètres.

**Exemple d'innovation** : intégrer l'autopartage et le covoiturage dans le réseau liO en continuité des transports collectifs traditionnels.

### **Axe 6 : une montagne qui conforte son potentiel et son attractivité touristiques :**

Structuration de destinations touristiques durables autour des Grands Sites d'Occitanie, des stations et des pôles de pleine nature ; marketing collectif et partagé pour une offre expérientielle modernisée et attractive.

**Exemple d'action déjà lancée** : financement de la modernisation de l'hôtellerie de montagne, action qui répond à une véritable attente, sur l'ensemble des territoires.

**Exemple d'innovation** : des auberges de jeunesse nouvelle génération, et plus généralement revisiter les anciennes classes et séjours de découverte par des offres novatrices, attractives pour les jeunes.

### **Axe 7 : une montagne qui rayonne, ouverte au monde :**

Porter et faire résonner le message positif d'une montagne vivante et attractive : tournage de films et d'images, nouveaux sports, talents et initiatives.....

**Exemple d'action déjà lancée** : développer les nouveaux sports tels que free-style ou disciplines de VTT, investir sur l'itinérance comme par exemple la Grande Traversée du Massif Central en VTT électrique.

**Exemple d'innovation** : favoriser le tournage de films, dont la diffusion grand public développe la notoriété du cadre de tournage !

### **Axe 8 : une montagne qui s'appuie sur ses territoires pour l'innovation :**

Porter et faire résonner le message positif d'une montagne vivante et attractive : tournage de films et d'images, nouveaux sports, talents et initiatives.....

**Exemple d'action déjà lancée** : des outils coordonnés pour accompagner la mutation économique des entreprises et des territoires, tels que le fonds tourisme (Région/Banque Européenne d'Investissement), articulé avec l'intervention de la Caisse des Dépôts, pour un effet levier du financement de l'investissement.

**Exemple d'innovation** : des budgets participatifs citoyens, pour des solutions sur mesure aux besoins spécifiques des territoires de montagne.

## Lancement d'un budget participatif citoyen « Imaginez la montagne de demain »

Dès la réunion plénière du Parlement de la montagne de novembre 2019 à Saint-Girons (Ariège), relative à l'examen du projet de Plan Montagnes, la mise en place d'un budget participatif a été évoquée pour le financement des solutions personnalisées, adaptées aux situations locales. Forme aboutie de citoyenneté active, cette démarche est développée par de nombreuses communes (Paris, Rennes,...) et expérimentée par des Conseils Départementaux (notamment le Gers ou l'Aude en Occitanie). Elle reste inédite à l'échelle d'une Région française : au second semestre 2019, la Région lance une expérimentation de budget participatif citoyen, dont le volet « Montagnes d'Occitanie, terres de vie et d'innovation », pour le financement de projets innovants et expérimentaux, est doté de 1.2 million € d'aides de la Région :

- Les candidats porteurs d'un projet sont invités à le déposer en ligne sur la plateforme dédiée du site « [laregioncitoyenne.fr](http://laregioncitoyenne.fr) »
- Les citoyens sont appelés à choisir leurs 3 meilleurs projets au moyen d'un vote
- Les projets lauréats sont financés par la Région selon le classement issu du vote, avec au minimum le 1<sup>e</sup> projet de chaque département concerné.

Les participants sont alertés sur [le calendrier de mise en œuvre](#) de cette opération, qui pour son premier test, est menée en 2 sessions :

- Un premier tri des dossiers déposés avant le **16 septembre 2019**, pour apporter une réponse rapide aux projets « mûrs » : vote citoyen en novembre 2019 et démarrage dès le début 2020
- La plage de dépôt des projets ouverte jusqu'au **22 novembre 2019**, pour permettre la finalisation des candidatures : vote citoyen en avril 2020 et démarrage en juin-juillet 2020.

La plateforme de gestion du Budget participatif « Imaginez la montagne de demain » est ouverte depuis le 1<sup>e</sup> juillet 2019 :

[www.laregion.fr/Budget-participatif-montagne](http://www.laregion.fr/Budget-participatif-montagne)

Contact : [Bpmontagnes@laregion.fr](mailto:Bpmontagnes@laregion.fr)

## Synthèse des débats :

### Florac (Lozère) – 7 Juin 2019

35 participants, autour d'Aurélie Maillols, Vice-Présidente de la Région Occitanie, déléguée à la montagne et la ruralité et de Thierry Olivier, Secrétaire Général de la préfecture de Lozère, accueillis par Christian Huguet, maire de Florac.

Présentation par Aurélie Maillols des équipes techniques de la Région présentes, notamment Guillaume Poinssot, Directeur du service Action Territoriale, Ruralité et Montagne (DATRM), Françoise Tranain, Directrice du projet montagne (Plan Montagne et Parlement de la Montagne), ainsi que Alix Bonavent, responsable de la Maison de Région de Mende.

En tables-ateliers, les participants ont échangé sur les thématiques du Plan montagne et formulé des propositions et préconisations :

- ✓ **Valorisation des ressources locales** : spécifiquement en moyenne montagne, les ressources sont nombreuses : agricoles et alimentaires, bois énergie et construction, naturelles réservoirs de biodiversité, culturelles... les ressources sont indissociables des savoir-faire traditionnels qui les valorisent et les préservent. Il est nécessaire de soutenir les entreprises locales qui soutiennent l'économie et perpétuent les métiers : aider l'installation, l'accès au foncier, l'investissement, l'accès des produits aux marchés/débouchés. Proposition de créer un Office des ressources locales, de type SCIC (exemple de la SCIC LAC48.COOP) impliquant les entreprises, associations, Collectivités, en lien avec la recherche et la formation. L'objectif serait de répertorier et connaître les métiers et savoir-faire (lait, bois...) pour informer, sensibiliser la population et les touristes, notamment les jeunes ; un format « fab-lab » d'innovations technologiques, des réseaux de démonstration comme levier du potentiel économique et d'emploi.
- ✓ **Focus sur la forêt** : la forêt est au centre de l'enjeu du changement climatique en montagne. L'approche économique doit se faire dans une stratégie de long terme, en adaptant les débouchés à la ressource. Valoriser la forêt, pas seulement le bois :
  - des programmes de recherche technologique et architecturale pour des modèles adaptés au potentiel des bois locaux
  - le soutien à l'agroforesterie, exemple de multi-fonctionnalité de la forêt,
  - préserver, restaurer les zones humides en forêt.Ces objectifs supposent de développer et de mettre en réseau des petites unités de sciage, de développer l'emploi forestier par la mutualisation des acteurs (ONF, Collectivités, entreprises...)
- ✓ **Les mobilités du quotidien** : objectif de renforcer le maillage du territoire et la multi-modalité, pour répondre au besoin à la fois d'une population résidente vieillissante et d'une stratégie d'accueil, notamment touristique sur les itinéraires de randonnées :
  - construire une offre combinée de déplacements solidaires (« rezo-pouce », covoiturage, auto-partage),
  - l'articuler avec le réseau liO renforcé : une ligne Mende-Alès, des horaires fiables et adaptés aux besoins des usagers, la coordination avec la SNCF.

Les infrastructures d'accueil peuvent être adaptées pour atténuer l'isolement : des structures d'hébergement en autonomie (pré-EHPAD), des chambres d'hôtes et hébergements touristiques sur les axes GR.

- ✓ **Quelles formes d'emploi pour rester en montagne** : la moyenne montagne est riche de ses savoir-faire artisanaux. Il faut redonner de la fierté aux métiers manuels et les adapter aux nouvelles technologies. La création d'une maison de l'inclusion numérique permettrait de recenser les nouveaux métiers et nouvelles technologies en lien avec les Universités et centres de formation. Pour la mise en pratique, il est proposé :
  - de mobiliser Collectivités, entreprises, associations professionnelles et établissements de formation,
  - de libérer du foncier pour installer des « artisans de la terre »,
  - de favoriser toutes les formes d'apprentissage.

### Sarp (Hautes-Pyrénées) – 12 Juin 2019

80 participants, élus – acteurs économiques – représentants institutionnels des départements des Hautes-Pyrénées et de Haute-Garonne, autour d'Aurélie Maillols, Vice-Présidente de la Région Occitanie, déléguée à la montagne et la ruralité, Pascale Péraldi et Romain Pagnoux, Conseillers régionaux, accueillis par Robert Fourasté, maire de Sarp.

Présentation par Aurélie Maillols des équipes techniques de la Région présentes, notamment Claudine Padroni-Bourdieu, responsable de la nouvelle Maison de Région de Tarbes, Cathy Cabot, Directrice du service Action Territoriale, Ruralité et Montagne (DATRM), Françoise Tranain, Directrice du projet montagne (Plan Montagne et Parlement de la Montagne), Tiphaine Baret, référente territoriale pour les Hautes-Pyrénées et l'Ariège.

En tables-ateliers, les participants ont échangé sur les thématiques du Plan montagne et formulé des propositions et préconisations :

- ✓ **Pour la jeunesse** : répondre au besoin d'autonomie, de mobilité. Il est proposé d'installer des navettes et d'adapter les lignes de transport collectif (fréquences, tarifs et horaires des trains et bus) aux jeunes (déplacements formation, activités...). Il est nécessaire de communiquer davantage, y compris sur l'existant.
- ✓ **Domaine de la santé** : (2 tables) face au manque de médecins, deux axes sont proposés. D'une part la création de maisons de santé et de maisons de naissance, intégrant des médecins salariés. Il est attendu de la Région une « boîte à outils » qui permette aux élus et professionnels territoriaux d'accéder à l'information et d'identifier les interlocuteurs du pilotage de ces outils. D'autre part, recenser en un répertoire l'ensemble des personnels de santé sur les territoires et créer des postes d'auxiliaires de santé pour faire le lien entre les médecins et les patients.
- ✓ **Mobilités** : les territoires de montagne sont fortement dépendants de la voiture individuelle. Au-delà du terminus des réseaux collectifs (bus), il reste à desservir les lieux de vie (villages, hameaux) et sites d'activités. Les solutions proposées résident dans le covoiturage local, le transport à la demande revisité ou des expérimentations de mobilités inversées (amener le service à la population). Les dispositifs doivent faire l'objet d'un pilotage Collectivités/associations, et surtout d'un effort d'information et de communication pour lever les freins psychologiques.



- ✓ **Vie associative, culturelle et sportive** : les associations sont nombreuses, mais ne se connaissent pas et cohabitent parfois difficilement. Les communes ont des difficultés pour les aider (priorités et sélection). La proposition est d'inciter les associations à se connaître et se fédérer à l'échelle de l'intercommunalité, équilibrer l'offre entre sports et culture. Via les Communautés de Communes, les projets de territoires voisins pourraient se mettre en complémentarité pour une offre complète.
- ✓ **L'emploi en montagne** : deux tables ont mené une réflexion complémentaire sur la spécificité de l'emploi en montagne, saisonnier et pluri-actif, constatant la difficulté de recrutement et de qualification. Un faisceau d'actions est proposé : développer les groupements d'employeurs, des contrats de pluri-activité en CDI en associant employeurs publics et privés ; disposer d'un parc de logements pour les saisonniers ; sous pilotage Région/Collectivités, mettre en place une application bourse d'emplois (offres, demandes) par branche et par vallée.
- ✓ **L'économie et la valorisation des ressources locales** : les participants ont dénoncé des politiques publiques contradictoires en zones de montagne où le foncier disponible est particulièrement contraint : comment créer des zones d'activité équipées sans prélever sur la surface agricole ? Les élus locaux appellent l'appui de la Région pour négocier les équilibres avec l'Etat. Par ailleurs, les filières traditionnelles locales sont mises en avant, notamment le bois avec le besoin d'une formation spécifique « bois en montagne », ou la pierre, avec le potentiel des marbrières autrefois renommées au plan international.
- ✓ **Le tourisme** : les pistes de progression de l'offre concernent l'adaptation à tous les publics et toutes les saisons (notamment l'automne), les produits et activités autour de l'eau, de l'itinérance (Saint Jacques), du loisir (baignade), avec une mention particulière pour le futur Parc Naturel Régional pour une cohérence de projet et d'image de l'ensemble du territoire Comminges-Barousse.

## Saillagouse (Pyrénées Orientales) – 14 juin 2019

50 participants, élus – acteurs économiques et institutionnels – techniciens, venus des Pyrénées Orientales et de Haute Ariège, autour d'Aurélie Maillols, Vice-Présidente de la Région Occitanie, déléguée à la montagne et la ruralité, et d'Eliane Jarycki, Conseillère régionale, avec la participation de Jean-Marc Salles, représentant le Conseil départemental des Pyrénées Orientales, accueillis par Georges Armengol, Maire de Saillagouse et Président de la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne.

Présentation par Aurélie Maillols des équipes techniques de la Région présentes, Françoise Tranain, Directrice du projet montagne (Plan Montagne et Parlement de la Montagne), Pascal Nadal, animateur du Parlement de la Mer venu en visiteur.

Au fil de la présentation du Plan montagnes, les participants sont intervenus sur les spécificités et les projets du territoire :

- ✓ **Les déplacements** : l'enjeu majeur de l'organisation des déplacements. Concernant le train, des incohérences sont soulevées dans les articulations horaires et les connexions. Il faut s'adapter aux besoins des étudiants, des opérateurs de tourisme pour les groupes. Il est proposé une organisation de PEM globale, sur la base de l'étude menée par le PNR Pyrénées Catalanes concernant la rénovation du Train

Jaune et ses connexions. Une étude du potentiel de reconversion des friches industrielles le long de la ligne serait également à réaliser et prendre en compte.

- ✓ **Pour la jeunesse** : la question du transport et des mobilités est perçue comme bloquante. Les offres de formation sont très éloignées, notamment celles relatives aux métiers liés aux sports de montagne.
- ✓ **Les services et commerces de proximité** : besoin d'actions de maintien des commerces de proximité via les contrats bourgs-centres ou la création de SCIC ou SCfoncières locales ; question soulevée du financement des Maisons de services au public, que les Collectivités locales n'ont pas les moyens de supporter.
- ✓ **Le devenir des stations de montagne** : une stratégie globale, positionnée au regard notamment des données tendanciennes de l'étude Atout-France, est mise en place à l'échelle du département, pour la modernisation de l'offre touristique montagne. Il s'agit en particulier pour l'investissement structurant, de fédérer et de coordonner l'ensemble des stations dans le cadre d'un Syndicat Mixte.
- ✓ **Les ressources et énergies renouvelables** : le potentiel forestier mériterait d'être reconnu et promu via une démarche de certification Pyrénées. La question de médiation de compatibilité d'exploitation de ressources avec la préservation de la biodiversité est posée, à travers l'exemple d'un projet d'hydroélectricité à partir de canaux d'irrigation. En amont de l'investissement, une étude de faisabilité technique intégrant la compatibilité environnementale et le modèle économique potentiel est nécessaire ; il n'existe pas de financement pour cette phase amont.

## Nant (Aveyron) – 24 juin 2019

28 participants, autour d'Aurélie Maillols, Vice-Présidente de la Région Occitanie, déléguée à la montagne et la ruralité, et d'Emmanuelle Gazel, Vice-Présidente de la Région Occitanie, en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, accueillis par Richard Fiol, Maire de Nant.

Présentation par Aurélie Maillols des équipes techniques de la Région présentes, notamment Guillaume Poinssot, Directeur du service Action Territoriale, Ruralité et Montagne (DATRM), Françoise Tranain, Directrice du projet montagne (Plan Montagne et Parlement de la Montagne), ainsi que Elise Costes, responsable de la Maison de la Région de Rodez.

En tables-ateliers, les participants ont échangé sur les thématiques du Plan montagne et formulé des propositions et préconisations :

- ✓ **Les mobilités du quotidien** : constat de l'isolement, voire de l'exclusion de personnes, du fait de la sujétion des déplacements à la voiture individuelle. Les solutions proposées sont les suivantes :
  - réinventer le transport à la demande, avec des dispositifs collectifs locaux souples tels que « rezo-pouce », application locale « Bla-bla-car »...
  - favoriser le vélo – vélo électrique par des voies cyclables/route partagée, l'équipement des bus avec remorques vélos, des abris sécurisés sur les aires de covoiturage...
  - mais aussi, renforcer les réseaux de transport collectif : cadencement et horaires adaptés aux besoins des usagers, coordination liO-SNCF. Des

navettes par véhicules autonomes pourraient être expérimentées (ex. de la Suisse)

- ✓ **Attirer l'emploi saisonnier** : l'emploi saisonnier souffre d'un déficit d'attractivité et de réceptivité. Les métiers et leur saison, les besoins quantitatifs et qualitatifs des entreprises sont méconnus. Il est nécessaire de lever les frontières administratives et de branches professionnelles dans une approche par bassin de vie. Une communication ambitieuse devrait permettre de rapprocher entreprises et salariés pluri-actifs dans l'objectif commun de gain de qualité de l'emploi, qualité de vie, qualification (bi-qualification) par stabilisation des segments d'emplois complémentaires. Il revient aux Collectivités d'initier le processus, pour aboutir à un guichet unique (en OT ou en mairie) d'information complète fédérant les acteurs.
- ✓ **Nouveaux services de proximité** : objectif de remettre les territoires et les bassins de vie au centre des dispositifs. Une couverture médicale, sanitaire et de lien social est à mutualiser en dehors des limites administratives, appuyée sur des réseaux de santé dématérialisés, et sur des maisons de services pluri-activités (éducation, culture, écrivains publics...) en centralité de bassins de vie.

## Foix (Ariège) – 4 juillet 2019

45 participants autour d'Aurélie Maillols, Vice-Présidente de la Région Occitanie, déléguée à la montagne et la ruralité, d'Alain Duran, Sénateur de l'Ariège, de Franck Dorge, Sous-préfet de Saint-Girons, accueillis par André Péchin, adjoint au Maire de Foix.

Pour l'Etat, Monsieur le Sous-Préfet de Saint Girons a insisté sur la dimension très positive du Plan montagnes pour le département de l'Ariège : l'importance du vivre-ensemble, vie associative et actions intergénérationnelles, de l'économie avec la valorisation des produits et ressources, le rôle moteur de l'outil PNR. Il a confirmé l'engagement de l'Etat aux côtés des élus, notamment sur les thèmes des mobilités et du numérique, de la jeunesse avec les pôles universitaires d'équilibre qui facilitent l'accès aux premières années d'enseignement supérieur, de la recherche avec l'Université Jean Jaurès ou la station CNRS de Moulis.

Monsieur le Sénateur a salué la mise en œuvre du Plan montagnes et son parti-pris « ascendant », recommandant de faire des choses simples et souples pour garantir des réponses rapides et pointant l'enjeu particulier de l'hydro-électricité. Il a également insisté sur l'importance du déploiement des Maisons de la Région au plus près des citoyens, avec notamment l'inauguration prochaine de la Maison de la Région à Foix.

Présentation par Aurélie Maillols des équipes de la Région présentes, notamment Marc Ducos, responsable de la Maison de la Région nouvellement ouverte à Foix.

En tables-ateliers, les participants ont échangé sur les thématiques du Plan montagne et formulé des propositions et préconisations :

- ✓ **L'accès des produits locaux aux marchés régionaux et nationaux** : il s'agit de valoriser le potentiel remarquable que représentent les savoir-faire des artisans et les ressources alimentaires et non alimentaires, sans oublier l'eau. L'approche à l'échelle régionale est pertinente pour structurer des filières et la mise en marché des produits. La complémentarité des acteurs doit permettre d'atteindre les volumes exigés par les seuils de viabilité économique, rendre lisibles les produits via des marques et labels reconnus. Le marketing construit sur l'image du territoire permet

de mettre les filières en synergie, par exemple avec le tourisme, y compris sur l'international.

- ✓ **Les mobilités** : ou comment lutter contre « l'autoseulisme ». Plusieurs axes complémentaires sont identifiés :
  - des solutions locales de mobilités douces, de type « auto-partage » ou « rezo-pouce »,
  - la bonne coordination et la pleine exploitation des transports collectifs : cadencement, adaptation des horaires aux besoins des publics, respect des horaires, multifonction (voyageurs, scolaires, vélos, fret)
  - mais aussi les mobilités inversées : tournées et permanences pour les services de proximité, développement du télétravail par les entreprisesLa mise en œuvre passe par la communication, autour d'une autorité coordinatrice, chef de file, et la mobilisation de tous les canaux numériques. Structurellement, il est nécessaire de partager la route (aménagement cyclistes) et d'intégrer le transport dans le paquet touristique (rando-rail à l'image du ski-rail).
- ✓ **Nouveaux produits touristiques** : l'économie touristique doit évoluer vers une complémentarité des produits dans une cohérence territoriale. Si la multi-saisonnalité est déjà en place (hiver-été-thermalisme), il faut continuer à investir sur les ailes de saisons. Les démarches collectives de territoires peuvent aboutir à des produits intégrés, type « pass-multiactivités ».
- ✓ **La vie associative, l'économie sociale et solidaire** : objectif de consolider l'emploi associatif local et éthique :
  - par des services du vivre-ensemble (conciergerie, ...) sous forme de tiers lieux,
  - par l'organisation d'une université rurale à thèmes en liaison avec l'Université et la recherche
  - par un appui structuré aux associations, par exemple, accompagner 3 projets par an, sur le plan juridique, fonctionnel, de l'investissement
  - enfin, reconnaître et soutenir la Maison des chômeurs
- ✓ **Quelles formes d'emploi** : dans le contexte de faible densité des zones de montagne, il s'agit d'adapter la gestion des ressources humaines et de l'emploi autour de la pluri-activité et de l'emploi saisonnier. Une cartographie des besoins doit être mise en place à niveau des massifs et inter-massifs. Les complémentarités de segments d'emplois et les seuils de viabilité sont à rechercher par la mutualisation : des Groupements d'employeurs multi-branches, fédérés à l'échelle massifs, inter-massifs, voire régionale. La mise en place de ces dispositifs suppose de disposer des mêmes moyens structurels qu'en ville : couverture numérique et moyens de communication sécurisés.